



Bibliothèque numérique de l'enssib

La prosopographie des hommes du livre, 22 et 23 avril 2005

Le livre janséniste et ses premiers réseaux parisiens au XVII^e siècle

GUILBAUD, Juliette

Docteur de l'École pratique des hautes études et de l'université de Dresde,
associée à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066, CNRS-ENS
Ulm, Paris)

GUILBAUD, Juliette. Le livre janséniste et ses premiers réseaux parisiens au XVII^e siècle. In *La prosopographie des hommes du livre, l'enssib à Villeurbanne, du 22 au 23 avril 2005* [en ligne].
Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1463>>

Ce document est « **tous droits réservés** ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Le livre janséniste et ses premiers réseaux parisiens au XVII^e siècle

Juliette GUILBAUD

Docteur de l'École pratique des hautes études et de l'université de
Dresde, associée à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine
(UMR 8066, CNRS-ENS Ulm, Paris)

L'enquête dont nous nous proposons de présenter ici les premiers fruits a consisté à aborder le jansénisme non plus du seul point de vue de l'historien de la littérature ou des idées, mais avec l'œil de l'historien du livre. L'exploitation des sources de façon traditionnelle, jointe à leur traitement prosopographique – grâce aux outils performants dont on dispose aujourd'hui pour traiter et mettre en lien un grand nombre de données individuelles –, jette un nouvel éclairage sur ce milieu toujours controversé. Mettre au jour les structures et modes de fonctionnement du monde de la librairie-imprimerie parisienne (des auteurs aux lecteurs, en passant par les producteurs, *i. e.* libraires et imprimeurs) n'est pas sans intérêt pour comprendre l'articulation entre imprimé et jansénisme qui n'a pas encore été, selon nous, suffisamment mise en évidence et analysée.

Il est important de souligner d'emblée le rapport étroit qu'entretiennent les jansénistes (et leurs « précurseurs ») avec les artisans du livre dès les années 1630-1640, et de définir la notion ici entendue par « livre janséniste ». Les jansénistes, comme auteurs, ont besoin des hommes du livre qui – par la production/diffusion de l'imprimé –, sont les vecteurs les plus efficaces des idées théologiques, morales et politiques (et par essence polémiques), véhiculées par les ouvrages écrits dans l'entourage de Port-Royal. Ainsi l'entente avec les imprimeurs et libraires a-t-elle tous les traits d'une question de survie devant les assauts tantôt des jésuites, tantôt des autorités, pour contrer les efforts de communication des Solitaires, de leurs porte-parole et de leur entourage. En face, les hommes du livre peuvent à bon droit voir dans la littérature janséniste, sous toutes ses formes d'expression, un marché porteur, car tous ces genres d'ouvrages, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, trouvent des lecteurs assidus.

Enjeu d'un important débat religieux, politique, mais aussi sémiotique (autour du sens de l'écriture) voire médiatique (c'est la question de la publicité¹ de l'information), le livre comme véhicule de la pensée janséniste est l'objet des attentions conjuguées de ses auteurs et agents, concurrentes de celles de ses détracteurs. Vue du côté des hommes du livre, l'alliance avec les

¹ Au sens de « caractère public », les Allemands diraient « *Öffentlichkeit* ».

cercles port-royalistes, qui peut être parfois un simple rapprochement de circonstance, guidé par l'appât du gain, se révèle pour certains le moteur d'une stratégie sociale.

En nouant les fils de ces deux grands champs historiographiques que sont celui du jansénisme et celui de l'histoire du livre au XVII^e siècle – ce dernier devant largement aux travaux précurseurs d'Henri-Jean Martin² –, l'étude des réseaux premiers du livre janséniste permet de mieux saisir la structure et le dynamisme de cette microsociété. Fort de liens personnels entre ses membres, ce petit monde peut se targuer d'un ancrage solide dans la librairie parisienne d'alors. Souvent impliqués dans d'autres entreprises éditoriales, les hommes du livre au service de Port-Royal jouent de l'ambiguïté de leur position pour faire rouler leurs presses avec le maximum de profit. De cette quête, qui autorise chez certains toutes les audaces et déclenche chez d'autres un sentiment de rivalité, le livre janséniste est loin de sortir perdant et voit au contraire la dynamique de son édition à l'envi relancée.

La formation d'un cercle de relations

L'histoire de Port-Royal dans les années 1640-1650 montre avec quelle constance les Solitaires louent alors les services des mêmes imprimeurs et libraires pour la diffusion de leurs écrits. D'aucuns seraient tentés d'y voir un signe de faiblesse, voire de repli du mouvement devant l'adversité. Au contraire, il est clair que la vitalité du groupe, vue de l'extérieur, pousse régulièrement des gens du livre – électron libres actifs d'habitude hors du cercle port-royaliste – à travailler pour les jansénistes. La proximité du monastère de Paris avec la rue Saint-Jacques fournit à ces derniers une véritable manne, dont on peut tirer quelques exemples pour un tableau non exhaustif du réseau développé autour du livre janséniste. Antoine Vitré sort en 1643 la *Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld ; rue des Sept-Voies (aujourd'hui rue Valette), Denis Langlois se livre à ses risques et périls à l'impression de quelques-unes des *Provinciales*, tout comme Pierre Le Petit, *À la Croix d'or*, qui publie les traductions de Robert Arnauld d'Andilly et de certains des livres bibliques d'Isaac-Louis Le Maistre de Sacy. Charles Savreux, au pied de la grosse tour de Notre-Dame, propose la plupart des ouvrages de pédagogie et de morale nés sous la double plume d'Arnauld et de Pierre Nicole, et accueille en apprentissage André Pralard à la fin des années 1650. Ce même Pralard, installé par la suite au coin de la rue de la Parcheminerie, publie à son tour Le Maistre de Sacy, mais aussi Antoine Singlin (dans des éditions posthumes³) ou Pasquier Quesnel⁴.

² Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e s. (1598-1701)* [1^{re} éd. Genève, Droz, 1969], Genève, Droz, 1999, 1091 p. en 2 vol.

³ Antoine Singlin, *Instructions chrétiennes sur les mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ...*, Paris, A. Pralard, 5 vol. 8^o : 1673 pour la 3^e éd., 1681 pour la 4^e éd., 1692 pour la 5^e éd.

De Blaise Pascal à Le Maistre de Sacy, Guillaume Desprez propose à l'enseigne de Saint-Prosper tous les « classiques » de la théologie et de la spiritualité jansénistes, sans oublier les traités scientifiques de Pascal ou les ouvrages pédagogiques en usage aux Petites Écoles et au-delà ; un catalogue de choix, qui s'étoffe à partir de 1673 du fonds Savreux que Desprez rachète à la veuve de celui-ci, Marie Du Flo⁵.

Le recouplement plus systématique des sources permet l'ébauche d'un ensemble cohérent : un réseau d'affaires aux ramifications multiples pour le succès du livre janséniste, mais qui s'appuie sur de solides liens personnels tissés par les libraires et imprimeurs avec Port-Royal et son entourage. Rares sont, toutefois, les relations proprement familiales entre jansénistes et hommes du livre. On peut citer dans cette situation Pierre Le Monnier, emprisonné au début des années 1660 pour complicité dans la diffusion d'ouvrages contre le Formulaire⁶. Sa fille épouse en effet Jean Barbier d'Aucour, ancien avocat proche des jansénistes, devenu polémiste et très critique à l'égard des jésuites, de l'archevêque de Paris, mais aussi de Jean Racine et des capucins. À partir de 1677, il entre même dans les bonnes grâces de Colbert, qui le fait précepteur de son fils⁷. Plus courante est la pratique du parrainage, comme le montrent à plus de vingt ans de distance, les contrats de mariage de Guillaume Desprez (1673)⁸ puis de ses deux filles (1696 et 1701)⁹. Bien plus, ces sources dévoilent dans toute son étendue le spectre de la société janséniste de la seconde moitié du XVII^e siècle. S'y côtoient des représentants de la noblesse (la duchesse de Longueville, la marquise de Portes en 1673 ; la duchesse de Lesdiguières¹⁰ en 1696 et 1701), de la robe (les d'Aguesseau, Bouchardeau, Harlay, Joly de Fleury, Le Maistre, Le Nain, etc.), ainsi que les grandes figures de la théologie, de la spiritualité et de la morale jansénistes (Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Pierre Floriot, par exemple, en 1673 ; Jérôme de Sainte-Beuve, Pierre Thomas du Fossé en 1696). Témoignant de la naissance d'un nouveau lignage symbolique entre le monde du livre et Port-Royal, le 30 juin 1677, le journal de l'abbaye des Champs relate comment Paul-François, fils de Guillaume Desprez, est tenu sur les fonts baptismaux par Charles-Henry Arnauld de Luzancy et la comtesse de Vertus¹¹. Cette petite société s'organise aussi avec l'appui de la finance, par l'intermédiaire de grandes familles : on peut citer celle du duc de Roannez, qui utilise à plusieurs

⁴ Pasquier Quesnel, *Abrégé de la morale de l'Évangile ou Pensées chrétiennes sur le texte des quatre évangélistes...*, 1^{re} éd., Paris, A. Pralard, 1672, 12^o.

⁵ Transaction mentionnée dans le contrat de mariage de Guillaume Desprez, le 22 nov. 1673 (Archives nationales, Minutier central des notaires de Paris [ci-après AN, MC], étude CII, liasse 79).

⁶ Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), archives de la Bastille, ms. 10333, liasse non cotée : dossier « Le Monnier-Desprez ».

⁷ *Dictionnaire de Port-Royal*, dir. Jean Lesaulnier, Antony McKenna, Paris, H. Champion, 2004, p. 142.

⁸ AN, MC, étude CII, liasse 79 : contrat de mariage de Guillaume Desprez avec Catherine Mangeant (22 nov. 1673).

⁹ AN, MC, étude CXV, liasse 292 : contrat de mariage d'Anne-Geneviève Desprez avec Jean Levé (9 juillet 1696) ; *ibid.*, liasse 311 : contrat de mariage d'Antoinette-Louise Desprez avec Damien Colombier (31 mai 1701).

¹⁰ Elle est la nièce du cardinal de Retz.

¹¹ Bibliothèque de la Société de Port-Royal (Paris ; ci-après BPR), ms. PR 42 : journal de l'abbaye de Port-Royal des Champs, 1669-1679, p. 321.

reprises Guillaume Desprez comme prête-nom (dans sa société de dessèchement du Marais poitevin comme dans celle des Carrosses à cinq sols), celle encore de Jeanne de Schomberg, devenue duchesse de Liancourt ou celle des Guénégaud dont le salon, entre l'hôtel de Nevers et leur maison de Fresnes, reçoit l'honneur de la première lecture de certaines des *Provinciales*¹².

La familiarité entre gens du livre et jansénistes transparait en d'autres occasions, où imprimeurs et libraires se révèlent les véritables hommes de confiance d'un réseau mi-officiel, mi-clandestin. Dans ses mémoires, Nicolas Fontaine – décrivant les circonstances de son arrestation en compagnie de Le Maistre de Sacy (1666) – explique comment ce dernier a pris l'habitude de donner rendez-vous à ses amis dans le jardin de Pierre Le Petit, rue de Charonne¹³.

Pendant tous ces interrogatoires, les commissaires allèrent faire d'étranges perquisitions chez M. [Le] Petit. La persuasion ferme où ils étaient qu'il y avait là une imprimerie, les rendit étrangement opiniâtres à la chercher, mais ils n'avaient garde de trouver ce qui n'y était pas, et n'y fut jamais [...]. [M. le lieutenant civil] tira ensuite la clef du jardin de M. [Le] Petit qu'on avait trouvée dans mes poches et me dit : « Reconnaissez-vous cette clef ? – Oui, Monsieur, je la reconnais, répondis-je. Et je m'étonne qu'on me représente la clef d'un jardin où je vais quelquefois me promener innocemment, comme on représente aux meurtriers et aux assassins les instruments dont ils se sont servis pour tuer des hommes¹⁴. »

C'est encore Fontaine qui, un peu plus loin dans ses mémoires, rappelle l'hospitalité offerte à Le Maistre de Sacy et lui par le libraire Lambert Roulland, dans les années 1670, chaque fois qu'ils ont eu besoin de régler ensemble des affaires d'imprimerie. Guillaume Desprez, pour sa part, est un commissionnaire particulièrement efficace entre les différents pôles du mouvement (Paris et la campagne) puisqu'il parvient à joindre Antoine Arnauld quand celui-ci aurait pourtant bien voulu profiter de sa retraite.

C'est par M. Desprez que j'ay reçu votre lettre. Je ne sais d'où il a appris que j'étais aux Trous¹⁵ ; ce n'est pas un fort grand secret, je serai[s] bien aise néanmoins qu'il ne le dise pas à tout venant, car j'aime toujours mieux que tout le monde ne sache pas où je suis¹⁶,

écrit-il à Étienne Périer avec qui il traite de la publication des *Pensées* de Pascal. Quelques années plus tard, c'est dans la correspondance de la mère Angélique de Saint-Jean à M^{me} de Fontpertuis que l'on retrouve le nom du libraire, peu après la mort de Sacy dont il est chargé, avec Pierre Le Petit (déjà cité), de faire l'inventaire de la bibliothèque.

¹² Marie-José Michel, *Jansénisme et Paris, 1640-1730*, Paris, Klincksieck, 2000, p. 358.

¹³ Nicolas Fontaine, *Mémoires ou Histoire des Solitaires de Port-Royal*, éd. Pascale Thouvenin, Paris, H. Champion, 2001, p. 789.

¹⁴ N. Fontaine, *Mémoires...*, p. 795-796, 799.

¹⁵ Aujourd'hui Boullay-les-Troux, en vallée de Chevreuse.

¹⁶ Antoine Arnauld à Étienne Périer, le 11 août 1668 [ou 1669 ?], cité dans Blaise Pascal, *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*, éd. Louis Lafuma, t. III, *Documents*, Paris, Éd. du Luxembourg, 1952, p. 119.

(Vers le 10 janvier) 1684.

[...] Je fus étonnée hier de voir Desprez arriver pour faire l'inventaire des livres, sans apporter une ligne de pas un de mes frères, mais en ayant reçu l'ordre par un homme de la part de mes frères, et qui était accompagné de M^r Fontaine. Cela n'est point trop dans les règles, toutefois il faut passer par dessus¹⁷.

Une fois n'est pas coutume ! pourrait-on dire : le fidèle messenger semble alors avoir failli à la mission dont on lui sait gré, si l'on en juge par la déception de la religieuse. Charles Savreux, pour sa part, entretient des relations particulièrement étroites avec l'abbaye des Champs, puisque les religieuses sont désignées pour moitié comme ses légataires universelles après la mort du libraire, ironie du sort ! dans le renversement de son carrosse en route pour le monastère (21 sept. 1669)¹⁸.

Outre ces liens personnels unissant les hommes du livre, Port-Royal et son entourage, l'une des spécificités du milieu janséniste (et qui en assure incontestablement la stabilité) est l'absence de hiérarchie entre les membres du groupe comme le stipulerait un règlement de congrégation. On parle couramment *des* jansénistes (comme on parle *des* jésuites), voire de *parti* janséniste¹⁹, alors que ce sont finalement pour des intérêts assez divers – quête de spiritualité, pratique d'une morale rigoureuse, refus de l'autorité centrale (notamment chez les parlementaires), intérêt économique – que se retrouvent tous ces acteurs dans le champ de la contestation – de la subversion disent leurs détracteurs. Il faut enfin souligner, dans cette mouvance janséniste, une caractéristique propre au terme de réseau : c'est le rôle moteur de certaines figures (par leur autorité spirituelle²⁰, leur activité économique, etc.) qui, par les fils les reliant à d'autres groupes d'influence concurrents, conforte le mouvement autour de Port-Royal dans son dynamisme.

Les allées et venues des hommes du livre

Le talent de ces chevilles ouvrières que sont libraires et imprimeurs, à se consacrer à des projets ayant reçu la bénédiction des autorités, constitue un autre gage d'efficacité des réseaux du livre janséniste : il serait vain de se fermer toute porte de sortie en cas de crise, et maladroit de renoncer à des entreprises pleines de promesses. Ainsi, à la demande de Richelieu, Antoine Vitré est-il l'artisan d'une célèbre bible polyglotte parue en 1645, et pour laquelle il se procure des poinçons et des matrices de caractères orientaux²¹. Dans les années 1660, comme imprimeur de

¹⁷ BPR, LET 360, n° 888 : la mère Angélique de Saint-Jean à M^{me} de Fontpertuis, vers le 10 janv. 1684 (copie ms.).

¹⁸ BPR, ms. PR 42 : journal de l'abbaye de Port-Royal des Champs, 1669-1679, p. 85.

¹⁹ Terme même employé par l'archevêque de Sens, M. de Montpezat, cité dans Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, Paris, Gallimard, 1953, p. 1008-1009.

²⁰ Plusieurs prélats ayant apporté leur approbation au recueil de *Pensées* de Pascal sont également bien vus de l'archevêque de Paris, comme Étienne le Camus, évêque de Grenoble ; ou encore Gibert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Comminges et futur évêque de Tournai.

²¹ *Bibles imprimées du XV^e au XVIII^e s. conservées à Paris*, éd. Martine Delaveau, Denise Hillard, Paris, BNF, 2002, n° 53.

l'archevêché, Charles Savreux doit faire rouler ses presses pour Hardouin de Péréfixe, dont on connaît par la suite les réticences à autoriser la publication du recueil des *Pensées* de Pascal tel qu'il lui est présenté.

Après la révocation de l'Édit de Nantes (1685), c'est sans discernement que sont mobilisées les presses de tous les plus gros ateliers, qu'ils soient ou non réputés jansénistes, afin de fournir sans délai des livres recommandables aux nouveaux convertis. Pour chaque imprimeur sollicité, le registre de la Caisse des conversions rend compte des ouvrages reçus et des sommes engagées pour leur fabrication. À la fin de l'année 1685, pour quelques-uns des grands noms de la librairie parisienne, le bilan se présente comme suit :

Volumes	Imprimeurs	Sommes
350	Desprez	437 l. t. 10 secondes.
3 000	Cramoisy	3 030 l. t.
5 233	Le Petit	1 641 l. t.
5 517	Léonard	3 531 l. t. 10 secondes.
7 671	Coignard	4 145 l. t. 17 secondes.
8 132	Muguet	14 506 l. t. 7 secondes. ²²

L'année suivante, parmi d'autres contrats passés entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juillet 1686, Guillaume Desprez et André Pralard fournissent un lot de 9 000 volumes (probablement l'édition du *Catéchisme du concile de Trente*, qui porte leurs deux adresses) pour la somme de 14 400 l. t.²³. Cette édition, dont nous avons examiné un grand nombre d'exemplaires conservés (et il y en a pléthore !), est généralement peu soignée et remplie de coquilles (corrigées pour certaines après imposition), confirmant l'urgence dans laquelle a dû être traitée cette commande. Autant de données qui montrent qu'il n'est plus question, ni pour les libraires attirés de Port-Royal, ni pour les autorités, de choisir un camp : les premiers ne sauraient reculer devant une entreprise particulièrement lucrative, tandis que les seconds ont un besoin immédiat de catéchismes, d'ouvrages de controverse stigmatisant les erreurs des réformés – à l'instar des *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, de Pierre Nicole, réédité en 1686 chez Guillaume Desprez. C'est d'ailleurs sur le même registre que joue cet imprimeur lorsqu'il adresse un mémoire au chancelier, vantant les

²² Bibliothèque nationale de France (ci-après BNF), ms. fr. 7054 : « Différens mémoires concernant la fourniture des livres faites [*sic*] aux nouveaux catholiques pour leur instruction », fol. 174r.

²³ BNF, ms. fr. 7054 : « Différens mémoires... », fol. 170r.

mérites de la traduction de la Bible par Le Maistre de Sacy (dont il a acheté les privilèges d'impression²⁴), en comparaison avec les traductions antérieures devenues obsolètes :

Le mérite extraordinaire et la profonde érudition de feu M^r Le Maistre de Sacy, et son talent tout particulier pour les traductions, ont été connus de tout ce qu'il y a d'habiles gens en France. Et l'on sait que dans la vue de donner au public une version française de l'Écriture sainte, il a passé la meilleure partie de sa vie à l'étude des Pères de l'Église et des plus habiles interprètes. Après avoir employé plus de quarante ans à ce dessein, il donna un essai de son travail par le livre des Proverbes de Salomon, qui parut il y a quinze ou seize ans, dont il accompagna la traduction d'explications tirées des Saints Pères. La bénédiction que Dieu y répandit par un applaudissement universel fit juger à M^r de Sacy qu'il était appelé à continuer un ouvrage si saint et si important, et d'autant plus nécessaire à l'Église, que les autres traductions toutes fort anciennes n'étaient presque plus intelligibles²⁵.

Fruit d'une stratégie de communication réussie, le succès des ouvrages jansénistes dès les années 1650 relance la demande, et conduit certains imprimeurs et libraires ambitieux à rejoindre un temps le cercle port-royaliste, pour des projets éditoriaux ponctuels. C'est notamment le cas de Frédéric Léonard qui, profitant de ses liens privilégiés avec les Elzevier aux Pays-Bas, est à l'origine de la première publication groupée de toutes les *Provinciales*, dès 1657, qu'il parvient à faire acheminer en France sans être inquiété outre mesure²⁶. Le 18 novembre 1670, Jean-Baptiste Coignard passe un contrat de société avec Guillaume Desprez concernant plusieurs privilèges²⁷, qui permet le partage équitable des frais d'impression entre les deux parties²⁸. On peut citer, comme autre exemple de réussite commerciale, l'édition du psautier donnée par Élie Josset, en 1674. Édition qui présente, sur celles de ses confrères, l'avantage d'offrir des notes latines et pour laquelle l'imprimeur s'empresse de se faire accorder, en cours de tirage, un privilège comme garantie de son exclusivité²⁹.

²⁴ Pour la somme considérable de 33 00 l. t. Voir AN, MC, étude LXXVI, liasse 83 : contrat de vente des privilèges d'impression de la traduction de la Bible par Isaac-Louis Le Maistre de Sacy (9 mars 1684).

²⁵ BNF, ms. fr. 21739 : mémoire concernant les privilèges d'impression des ouvrages d'Isaac-Louis Le Maistre Sacy, fol. 129r.

²⁶ BNF, ms. fr. 17341, fol. 38r-39v. Cette édition 4^o de Leyden, chez les Elzevier, paraît alors sous une fausse adresse : À Cologne, chez Pierre de La Vallée, 1657.

²⁷ Parmi les ouvrages concernés, les *Pensées chrétiennes sur la pauvreté* de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

²⁸ AN, MC, étude XLIII, liasse 137 convention de librairie entre Jean-Baptiste Coignard et Guillaume Desprez (18 novembre 1670).

²⁹ Sur le détail des éditions du psautier et de leurs différentes notes, voir Bernard Chédozeau, « La publication du livre des Psaumes par Port-Royal (XVII^e s.) », dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 68, 1984, p. 355-380.

Économie du livre et enjeu médiatique autour de Port-Royal

Dans un contexte de crise pour la librairie parisienne, la diffusion des ouvrages jansénistes a tous les traits d'un marché porteur, qui incite imprimeurs et libraires à saisir les occasions de s'en faire les agents. Contrairement à celle de l'engagement des imprimeurs de la Réforme ou de la Ligue au XVI^e siècle, la question de la conviction des hommes du livre exerçant aux côtés de Port-Royal ne saurait amener de réponse tranchée, tant est grande la variété d'expression de la sensibilité dite janséniste, de la politique, à la morale, la religion, etc. Bien plus, les derniers exemples évoqués rappellent combien les pratiques des libraires obéissent à une logique commerciale, *i. e.* la recherche du profit qu'apporte la mise en lumière de l'inédit, la publication de la polémique. C'est cette stratégie médiatique que poursuivent également les proches de Port-Royal, chaque fois qu'ils s'efforcent de réduire la concurrence entre les artisans du livre. Pas toujours avec succès, cependant, si l'on en juge par ces mots d'Antoine Arnauld à Claude Taignier, au sujet de la *Seconde Lettre à un duc et pair*.

[N]ous sommes fort mal satisfaits de Savreux. Il ne nous paye que de paroles. On a empêché, pour lui faire plaisir, que Le Petit ne l'ait réimprimée [la *Seconde Lettre*], il y a six semaines ; et depuis encore, que Desprez ne le fit. Et aujourd'hui nous voilà sans *Lettres*. Il semble qu'il en soit bien aise, pour vendre à un prix excessif celles qu'il a. Il avait promis de faire travailler à deux presses, et même à trois ; et j'apprends que ce n'est que de cette semaine qu'il en a deux, et qu'il en a refusé une troisième qu'on lui a voulu donner, et dont il était demeuré d'accord. Je sais bien que c'est la peur qu'il a eue que cette presse ne fit pas si bien que les deux autres. Mais il en pouvait toujours essayer une feuille. Enfin cela n'avance point³⁰.

L'indépendance des imprimeurs les conduit plus généralement à faire preuve d'audace, à l'encontre même des auteurs et des familiers de Port-Royal. Ainsi, en 1665, Guillaume Desprez publie-t-il vraisemblablement sans l'aveu de la famille Périer le *Traité du triangle arithmétique*, comme il s'en explique dans l'avertissement qu'il imprime en tête de l'édition.

Ces traitez n'ont point encore paru, quoiqu'il y ait déjà long temps qu'ils soient composez. On les a trouvez tous imprimez parmi les papiers de monsieur Pascal, ce qui fait voir qu'il avait eu dessein de les publier. Mais ayant, peu de temps après, entièrement quitté ces sortes d'études, il négligea de faire paraître ces ouvrages, que l'on a jugé à propos de donner au public après sa mort, pour ne le pas priver de l'avantage qu'il en pourra retirer. C'est l'unique but que l'on a eu dans cette publication ; car, quoique ces traitez aient été admirez par toutes les personnes qui les ont lus, on ne les juge pas néanmoins capables de pouvoir beaucoup ajouter à la

³⁰ Antoine Arnauld à Claude Taignier, le 11 oct. 1655, cité par Michel Le Guern, *Pascal et Arnauld*, Paris, H. Champion, 2003, p. 66-67.

réputation que monsieur Pascal s'est acquise parmi toutes les personnes savantes, par les ouvrages plus considérables qu'on a vus de lui [...]»³¹.

C'est animé de la même intention que Desprez se fait accorder, dès 1677 et pour vingt ans, un privilège d'impression pour la *Vie de Pascal* (encore inédite) rédigée par la sœur de ce dernier, Gilberte Périer³² – en même temps qu'est renouvelé le privilège qu'il possède déjà pour les *Pensées* et les *Discours sur les "Pensées"*. Pourtant, il doit cette fois renoncer à cette édition nouvelle, devant la frilosité des Périer et de l'entourage du philosophe (ceux que l'on nomme les pascalins). La riposte ne se fait pas attendre au-delà des frontières, puisque dès 1684 paraît à Amsterdam, chez Abraham Wolfganck (ou Wolfgang), une « édition nouvelle augmentée de beaucoup de pensées et de la vie du même auteur ». Flairant le succès commercial d'une telle entreprise, l'imprimeur hollandais n'a pas hésité à innover en publiant la *Vie de Pascal* (dont il s'est procuré une copie) et peut se targuer d'en être le premier éditeur. Si les pascalins ont tout lieu regretter de ne pas avoir eux-mêmes donné suite au vœu de Desprez, il n'en résulte pas moins qu'un nouvel écrit polémique³³, touchant de près les jansénistes, a pu voir le jour et relancer le débat.

Il arrive pourtant que l'affrontement tourne à la procédure comme le montre, parmi d'autres, l'affaire engagée par Pierre Le Petit contre Jean-Baptiste Dumesnil, Guillaume Desprez et le Rouennais Jean Lucas. Le Petit crie à la contrefaçon de ses *Vies des saints illustres et des Pères du désert*, que ses confrères auraient insérées frauduleusement dans leur *Recueil de vies de quelques saints*. Une affaire qui se solde en 1677 par l'échec de Le Petit, condamné « aux dommages et intérêts et dépens de l'instance, envers lesdits Desprez, Lucas et Dumesnil de La Tour, liquidés à l'égard du dit Desprez à 300 l. t., à l'égard dudit Lucas à 700 l. t., et à l'égard dudit Dumesnil de La Tour à 100 l. t.³⁴ ». Dès lors qu'il acquiert les privilèges d'impression des livres bibliques de la traduction de Le Maistre de Sacy, Desprez lui-même est en butte à la rivalité de plusieurs anciens associés, tels André Pralard et Lambert Roulland. Ayant échoué dans la subornation de l'une des parties du contrat (Jean Issaly, ancien avocat au Parlement et exécuteur testamentaire de Le Maistre de Sacy), puis dans leur recours auprès du chancelier, les deux imprimeurs parisiens lancent une nouvelle traduction susceptible de se voir accorder un privilège, et de contrer la version de Sacy. Relancée à l'envi, attisée par un flot de littérature judiciaire à sensation (les factums), la querelle trouve un relais dans l'opinion publique³⁵. Et c'est finalement l'objet du débat, *i. e.* la Bible de

³¹ Avertissement au *Traité du triangle arithmétique, avec quelques autres petits traitez sur la mesme matière...*, Paris, G. Desprez, 1665, 4^o, fol. π2^a.

³² BNF, ms. fr. 21946 : registre de privilèges (23 oct. 1673-31 déc. 1687) ; ici, p. 62.

³³ Il s'agit entre autres choses de faire le point sur les convictions de Pascal avant sa mort.

³⁴ BNF, ms. fr. 22074, pièce 43 (impr.), 4^o, p. 4.

³⁵ Voir à ce sujet l'analyse de Sarah Maza, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France pré-révolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997.

Sacy, son contenu et sa valeur d'autorité en matière de théologie qui gagne, par cette médiatisation efficace, en publicité.

Ainsi, l'avantage de la prosopographie, des bases de données – en somme des nouveaux médias et ressources en plein essor aujourd'hui – est sans aucun doute de pouvoir mener des enquêtes transversales et d'étudier sur une durée limitée – nous l'avons vu ici brièvement pour la seconde moitié du XVII^e siècle avec les réseaux autour du livre janséniste –, non plus seulement le livre et ses acteurs directs, mais l'arrière-plan ou, pourrait-on dire, les seconds rôles, *i. e.* les cercles où se jouent les nouveaux débats d'idée. Aiguillonné par la perspective de contribuer à mieux saisir la structure et la dynamique de ces mouvements, dans lesquels le livre joue un rôle moteur, l'historien du livre, sans pouvoir se passer de fréquenter assidûment les familles des gens du livre, dont les histoires individuelles lui fournissent matière à l'établissement de ses bases de données complexes, peut se réjouir de collaborer une nouvelle fois efficacement à l'histoire des idées, sans plus être regardé (comme ç'a été parfois le cas) seulement comme un habitué des cartons et liasses d'archives, doublé d'un bibliographe laborieux.